

tenue sous la présidence de Monsieur Tronel, assisté(e)
de Monsieur Terras et Madame Le Berre, Conseillers
En présence de Monsieur Desbourdes, Rapporteur public
Madame Douillard, Greffière

09 heures 30

01)	DOSSIER N° 2203806	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras
Titre de l'affaire	Demande d'annuler l'arrêté n° PC02230221C0027 du 27 janvier 2022 par lequel le maire de la commune de Saint-Jacut de la Mer a refusé d'accorder un permis de construire pour la construction d'une maison après démolition de celle existante sise * grande rue, ainsi que la décision implicite portant rejet du recours gracieux	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame	Maître DUBREIL-MEKKAOUI Soumia (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE SAINT-JACUT-DE-LA-MER	SOCIETE D'AVOCATS LEXCAP
02)	DOSSIER N° 2306955	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras
Titre de l'affaire	Demande d'annuler l'arrêté n° PA2234323C0003 du 26 juillet 2023 par lequel le maire de la commune de Trebeurden a accordé un permis d'aménager un lotissement de 8 lots sur un terrain situé rue Félix Le Dantec	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	
Défendeur	COMMUNE DE TREBEURDEN AFM BRETAGNE	SOCIETE D'AVOCATS LEXCAP SOCIETE D'AVOCATS LE ROY GOURVENNEC PRIEUR

09 heures 30

03)	DOSSIER N° 2202528	RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel
Titre de l'affaire	demandent d'annuler l'arrêté du 23 novembre 2021 par lequel la maire de Rennes a accordé le permis de construire n° PC352382110089 pour la construction d'un immeuble collectif sur un terrain situé rue Jean Guehenno	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et/ou Madame Monsieur et/ou Madame Monsieur Monsieur Monsieur et/ou Madame Monsieur et/ou Madame Monsieur et Madame L'ASSOCIATION LES AMIS DU PATRIMOINE RENNAIS	COLAS ADRIEN COLAS ADRIEN COLAS ADRIEN COLAS ADRIEN COLAS ADRIEN COLAS ADRIEN COLAS ADRIEN COLAS ADRIEN
Défendeur	COMMUNE DE RENNES OFFICE PUBLIC ARCHIPEL HABITAT	SELARL VALADOU - JOSSELIN & ASSOCIES SELARL ARES (Cour)
04)	DOSSIER N° 2306354	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras
Titre de l'affaire	Demande d'annuler l'arrêté n° PC03536023V0021 du 9 juin 2023 par lequel le maire de la commune de Vitré a accordé un permis de construire un ensemble immobilier de 60 logements collectifs sur les parcelles cadastrées section AK n°346 et 368 sises * rue des artisans	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame Madame Monsieur	SASU ACAMO SASU ACAMO SASU ACAMO
Défendeur	COMMUNE DE VITRE SCCV RUE DES ARTISANS	SOCIETE D'AVOCATS LEXCAP SELARL ARES

09 heures 30

05)

DOSSIER N° 2302703

RAPPORTEURE: Madame Anaïs Le Berre

Titre de l'affaire Demande d'annuler l'arrêté n° PC02225122Q0041 du 2 décembre 2022 par lequel le maire de Pordic a accordé un permis de construire un ensemble de 16 logements collectifs sur un terrain sis impasse Pierre Loti – Les pierres longues, ensemble la décision implicite de rejet de son recours gracieux

Nom des parties

Demandeur

Monsieur et Madame

Monsieur

Monsieur et Madame

Madame

Madame

Monsieur et Madame

Défendeur

Monsieur et Madame

SAS AMEL

COMMUNE DE PORDIC

Représentants des parties

Maître PIPERAUD Sophie

SELARL ARES (Cour)

Maître LE DANTEC Marie (Cour)

09 heures 30

06) DOSSIER N° 2301729 RAPPORTEURE: Madame Anaïs Le Berre

Titre de l'affaire Demande d'annuler l'arrêté n°PC3500122M0015 du 18 octobre 2022 par lequel le maire d'Acigné a accordé un permis de construire pour la construction de trois immeubles de logements collectifs et 6 annexes sis * rue des Verdaudais, ainsi que la décision portant rejet du recours gracieux

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame Monsieur et Madame Monsieur et Madame Monsieur et Madame Monsieur	Maître BEGUIN Emmanuelle (Cour) Maître BEGUIN Emmanuelle (Cour) Maître BEGUIN Emmanuelle (Cour) Maître BEGUIN Emmanuelle (Cour) Maître BEGUIN Emmanuelle (Cour)
Défendeur	COMMUNE D'ACIGNE OFFICE PUBLIC ARCHIPEL HABITAT	CABINET D'AVOCATS COUDRAY SELARL ARES (Cour)

Arrêté le 22/10/2024

Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur Tronel, assisté(e)
de Monsieur Terras et Madame Le Berre, Conseillers
En présence de Monsieur Desbourdes, Rapporteur public
Madame Douillard, Greffière

10 heures 30

01) DOSSIER N° 2201965 RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric Terras

Titre de l'affaire Demande d'annuler une décision du 3 décembre 2021 par laquelle le préfet d'Ille-et-Vilaine a rejeté une demande d'aides dans le cadre de la politique agricole commune (PAC) au titre de la campagne 2021

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	MAITRE OLIVIER MASSART, MANDATAIRE JUDICIAIRE DE MME CELINE PLACE	SOCIETE D'AVOCATS LEMONNIER-BARTHE (Cour)
Intervenant	ME ERIC MARGOTTIN, LIQUIDATEUR JUDICIAIRE DE MME CELINE PLACE	SOCIETE D'AVOCATS LEMONNIER-BARTHE (Cour)
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

10 heures 30

02) DOSSIER N° 2204006 RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel

Titre de l'affaire Demande indemnitaire : demandent de condamner l'Etat, et le cas échéant l'ASP et la Région, en réparation de l'ensemble des préjudices causés par les retards et défaut de versement des aides agroenvironnementales et climatiques dues au titre des campagnes 2016 à 2019.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	GAEC LE BOURHIS Monsieur Madame	Maître CHEVALIER Jean-Baptiste (Cour) Maître CHEVALIER Jean-Baptiste (Cour) Maître CHEVALIER Jean-Baptiste (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU FINISTERE AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT REGION BRETAGNE	

Arrêté le 22/10/2024
Le président du tribunal

tenue par Monsieur Tronel, magistrat-désigné
En présence de Monsieur Desbourdes, Rapporteur public
Madame Douillard, Greffière

10 heures 45

01) DOSSIER N° 2405151 RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas Tronel

Titre de l'affaire Liquidation d'astreinte : demande de condamner le propriétaire du navire Thalassa à verser à l'Etat la somme de 35 100 euros à titre d'astreinte provisoire pour la période courant du 30 août 2022 u 23 juillet 2024 inclus en exécution du jugement n° 2004836 du 13 septembre 2021 (liquidation d'astreinte n° 2200399 du 19 septembre 2022)

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur PREFECTURE DU FINISTERE
Défendeur Monsieur

Arrêté le 22/10/2024
Le président du tribunal